



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **18 avril 2011**

Délibération n° 2011-2208

commission principale : **urbanisme**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Charbonnières les Bains**

objet : **Requalification entrée Nord (1ère phase) - Programme de l'opération - Convention de maîtrise d'ouvrage unique avec la commune de Charbonnières les Bains - Convention de maîtrise d'ouvrage unique avec le SIGERLY - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : **Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement**

**Rapporteur : Monsieur Gléréan**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 avril 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 20 avril 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Rivalta, Assi, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Muet, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touleron, Touraine, Turcas, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Touleron), Daclin (pouvoir à M. Ferraro), Arrue (pouvoir à Mme Benelkadi), Mmes Besson (pouvoir à M. Fournel), Frih (pouvoir à M. Braillard), M. Julien-Laferrière (pouvoir à Mme Dubos), Mmes Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Plazzi), M. Balme, Mme Cardona (pouvoir à M. Léonard), M. Kabalo (pouvoir à M. Goux), Mme Laval (pouvoir à M. Barret), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Morales (pouvoir à M. Geourjon), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), M. Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Muet), M. Vergiat (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : MM. Vesco, Giordano, Nissanian, Mme Perrin-Gilbert, M. Pili.

**Séance publique du 18 avril 2011****Délibération n° 2011-2208**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Charbonnières les Bains

objet : **Requalification entrée Nord (1ère phase) - Programme de l'opération - Convention de maîtrise d'ouvrage unique avec la commune de Charbonnières les Bains - Convention de maîtrise d'ouvrage unique avec le SIGERLY - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 30 mars 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La requalification de l'entrée Nord de Charbonnières les Bains située à l'extrémité du centre-bourg historique, lieu des échanges routiers avec les communes voisines de Marcy l'Etoile et de La Tour de Salvagny, est inscrite au plan de mandat 2009/2014 de la Communauté urbaine de Lyon.

La première phase de cette opération concerne le réaménagement du secteur de la place Marsonnat dont l'environnement trop routier doit évoluer vers une image plus urbaine et se présenter comme une véritable entrée de ville respectueuse des critères de développement durable. Le secteur porte encore, aujourd'hui, la forte empreinte du thermalisme historique et ne répond plus aux besoins de confort et de sécurité des déplacements piétonniers. La présence de la voie ferrée Lyon Saint Paul/L'Arbresle fait obstacle aux échanges mode doux.

Les objectifs du programme d'aménagement se concentrent sur des besoins d'identification, d'organisation, de revalorisation et de lisibilité des espaces publics et des voiries.

Les principaux éléments du programme concernent la redistribution du stationnement, la matérialisation, la sécurisation et l'animation des cheminements piétonniers jusqu'au franchissement du passage à niveau, à l'Ouest, et l'avenue du Casino, au Nord, ainsi que le traitement des carrefours avec l'avenue des Thermes. Le projet devra apporter une image plus actuelle des espaces urbains sans effacer pour autant la mémoire du thermalisme historique.

Réseau Ferré de France (RFF) est sollicitée pour un élargissement à 12,50 mètres du passage à niveau permettant d'identifier et sécuriser les cheminements mode doux.

Ce projet relève simultanément de plusieurs maîtrises d'ouvrages uniques soumises aux dispositions de la loi n° 87-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée.

Pour une conduite cohérente et efficace du projet d'aménagement, la commune de Charbonnières les Bains et le Syndicat intercommunal de gestion des énergie de la région lyonnaise (SIGERLY) confient à la Communauté urbaine la maîtrise d'ouvrage unique des projets d'espace vert et d'éclairage public relevant de leur compétence *via* des conventions de maîtrise d'ouvrage unique. Le SIGERLY conserve cependant la fourniture et la mise en œuvre du matériel d'éclairage public.

Le planning de l'opération doit se dérouler de la manière suivante :

- phase programme : de janvier 2011 à avril 2011,
- phase étude et consultation des entreprises : de septembre 2011 à janvier 2013,
- phase travaux : de février 2013 à fin 2013.

La surface concernée est évaluée à 3 600 mètres carrés.

L'estimation des coûts se répartit de la manière suivante :

Dépenses	Montant (en € TTC)	Recettes	Montant (en € TTC)
travaux d'aménagement	1 125 000	Communauté urbaine au titre de la compétence aménagement	1 430 000
élargissement du passage à niveau	300 000	Charbonnières les Bains au titre de la compétence espaces verts	110 000
études	200 000	SIGERLY au titre de la compétence éclairage public	85 000
<b>Total</b>	<b>1 625 000</b>	<b>Total</b>	<b>1 625 000</b>

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - le programme de l'opération de requalification de l'entrée Nord (1ère phase) à Charbonnières les Bains,

b) - les conventions de maîtrise d'ouvrage unique, d'une part, entre la Communauté urbaine et la commune de Charbonnières les Bains et, d'autre part, entre la Communauté urbaine et le SIGERLY.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - **Décide** l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale C1 - Développer la mobilité pour tous en respectant l'environnement sur l'opération n° 2391 pour un montant de 200 000 € en dépenses à la charge du budget principal, selon l'échéancier suivant :

- 50 000 € en 2011,

- 60 000 € en 2012,

- 90 000 € en 2013.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 20 avril 2011.**